

Référence  
BULAC/2018/399

Rédigé par  
Jean-François Chanal

Téléphone  
0181691811

Courriel  
jean-francois.chanal@bulac.fr

Date  
31 octobre 2018

## COMPTE RENDU

Réunion  
Assemblée générale du 9 mars 2018

Version  
approuvée par l'assemblée  
générale du 30 novembre 2018

### Participants présents

#### Administrateurs

Jacques BERCHON (EPHE)  
Simone BONNAFOUS (MESRI)  
Stéphane FEUILLAS (Paris 7)  
Anne-Catherine FRINTZIGER (Sorbonne  
Université)

Clément FROELICHER (EFEO)  
Romain HURET (EHESS)  
Sophie MAZENS (MESRI)  
Thierry KOUAMÉ (Paris 1)  
François-Joseph RUGGIU (CNRS)

Françoise THIBAUT (MESRI)

#### Membres de droit

Alexandre BOSCH (commissariat du  
gouvernement)  
Bernard MORVAN (agent comptable)

Geneviève PERTILE (contrôle d'état)  
Marie-Lise TSAGOURIA (directeur)

#### Invités

Jean-François CHANAL (directeur  
adjoint)  
Jean-Luc COFFION (agent comptable  
jusqu'au 31 décembre 2017)  
Asyeh GHAFOURIAN (représentante du  
personnel)

Benjamin GUICHARD (directeur  
scientifique)  
Olivier HENRION (chef de l'équipe  
administration)  
Émile PAGE (chef du pôle médiation)

Christophe PÉRALES (directeur du SCD  
Paris 7)

### Participants excusés

#### Administrateurs

Manuelle FRANCK (INALCO) :  
procuration donnée à Simone  
BONNAFOUS

Carle BONNAFOUS-MURAT (Paris 3)

#### Membres de droit

#### Invités

Éloi FICQUET (président du CS)  
Jérôme SAMUEL (VP INALCO)

Soline LAU-SUCHET (représentante du  
personnel)

Prochaine réunion le  
30 novembre 2018 à 9h30

Lieu et Adresse  
Salle du conseil de la BULAC  
65 rue des Grands Moulins - Paris 13e

### Ordre du jour proposé

1. APPROBATION DU COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 7 DÉCEMBRE 2017
2. COMPTE FINANCIER 2017

3. RAPPORT D'ACTIVITÉ 2017
4. PRÉSENTATION DU BILAN SOCIAL AU 31 DÉCEMBRE 2017
5. BUDGET RECTIFIÉ N°1 2018
6. ENQUÊTE DE SATISFACTION AUPRÈS DES PUBLICS (NOVEMBRE 2017) : PREMIERS RÉSULTATS
7. NOUVEAUX SERVICES ET NOUVELLES CATÉGORIES D'INSCRIPTION : MODIFICATION DU RÈGLEMENT PUBLIC
8. RENOUVELLEMENT DES CONVENTIONS DE DÉPÔT DE COLLECTIONS
9. CONVENTIONS DE CESSION DES COLLECTIONS
10. RENOUVELLEMENT DES CONVENTIONS
  - 10.1. OPENEDITION
  - 10.2. SNI/COMPASS (RESTAURATION D'ENTREPRISE)
11. ADHÉSION À LA CONVENTION DE GROUPEMENT DE COMMANDES PERMANENT DE LA DIRECTION DES ACHATS DE L'ÉTAT
12. QUESTIONS DIVERSES

Simone BONNAFOUS ouvre la séance à 9h32. Elle propose d'organiser un tour de table afin que les nouveaux membres puissent faire connaissance.

#### 1. APPROBATION DU COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 7 DÉCEMBRE 2017

Après intégration des corrections proposées par Thierry KOUAME, *le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.*

#### 2. COMPTE FINANCIER 2017

Le compte financier est présenté par Jean-Luc COFFION, agent comptable du GIP BULAC jusqu'au 31 décembre 2017, en présence de Bernard MORVAN, agent comptable à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018.

En 2017, il a été procédé à l'apurement de la subvention régionale pour premier équipement. L'INALCO a perçu les subventions pour l'équipement informatique, la BULAC pour l'équipement mobilier. La Région a versé ces subventions au fil de l'eau, sur remboursement. D'un montant de 3,3 M€ à l'origine, elle a été réduite de 59 000 €.

En raison de cet apurement, les chiffres en fonctionnement non décaissables modifient substantiellement les masses en 2017. Le compte financier constate des recettes à hauteur de 7,4 M€ alors qu'elles s'établissaient auparavant à 4 M€. De même, les dépenses non décaissables correspondent aux amortissements de cette subvention initiale.

Le compte de résultat montre un excédent de 267 069,45 €. La capacité d'autofinancement constituée du résultat augmenté des charges calculées et diminuée des produits calculés s'établit ainsi à 300 824,84 €.

En retirant à ce total les dépenses d'investissement réalisées (140 878,8 €) et la réduction de capitaux propres correspondant à la subvention régionale annulée (59 495,06 €) on obtient une variation du fonds de roulement de + 100 450,97 €.

Le fonds de roulement s'établit ainsi à 2 187 096,07 € au 31 décembre 2017.

Simone BONNAFOUS ouvre la discussion après cette présentation.

François-Joseph RUGGIU souhaite avoir quelques précisions sur l'articulation entre le fonds de roulement et le plan pluriannuel d'investissement.

Marie-Lise TSAGOURIA précise que le plan pluriannuel est voté avec le budget 2018. Deux grands ensembles d'équipement sont prévus.

- d'une part le renouvellement des serveurs informatiques, pour un montant estimé à 400 000 €, ainsi que d'autres équipements informatiques en fin de vie. Ces dépenses ont un caractère certain.

- d'autre part 150 000 € sont consommés chaque année en dépenses immobilières et travaux divers.

En 2018 le local situé à l'angle de la rue des Grands Moulins et de la rue Cantagrel devrait être aménagé pour un montant estimé à 400 000 €, dont la moitié à la charge de la BULAC.

L'ensemble de ces dépenses représentent un montant de 800 000 € à caractère exceptionnel qui nécessitera un prélèvement dans le fonds de roulement.

En l'absence d'autres questions ou précisions, *Simone BONNAFOUS met le compte financier aux voix. Il est adopté à l'unanimité.*

Jean-Luc COFFION rappelle qu'il convient de voter aussi pour l'affectation du résultat de l'exercice 2017. *Cette affectation est adoptée à l'unanimité.*

Marie-Lise TSAGOURIA remercie Jean-Luc COFFION pour le travail effectué auprès de la BULAC pendant de longues années.

### 3. RAPPORT D'ACTIVITÉ 2017

---

Marie-Lise TSAGOURIA propose comme alternative de présenter de façon synthétique le rapport d'activité ou de passer directement à un questionnaire par les membres de l'assemblée.

Simone BONNAFOUS préfère une présentation préalable.

Marie-Lise TSAGOURIA rappelle que le rapport d'activité est présenté sous une forme très détaillée car l'assemblée générale l'a toujours voulu ainsi. Un document allégé, plus conforme à un document de communication a pu être envisagé, mais sans succès.

Simone BONNAFOUS observe que le rapport dans sa forme actuelle est très précieux en terme de données. Elle suggère d'insérer des encadrés au début de chaque chapitre qui rappelleraient les grandes lignes d'activités et les caractéristiques principales de chaque pôle.

Marie-Lise TSAGOURIA fait remarquer que les chiffres sur cinq ans montrent un fonctionnement qui se stabilise. On observe cependant une tendance à la hausse des dépenses documentaires grâce à une augmentation de la subvention pour charge de service public alloué par le Ministère chargé de l'enseignement supérieur.

Puis Marie-Lise TSAGOURIA procède à un balayage du rapport d'activité.

Pour la direction générale des services on constate une augmentation du coût des manifestations extérieures. La BULAC étant désormais bien implantée, ses agents sont fortement sollicités.

Cette année encore les 40 000 € prévus pour la formation des personnels n'ont été consommés qu'à moitié. En 2018 une formation des cadres de l'établissement en matière de prévention des risques psychosociaux est d'ores et déjà estimée à 20 000 €.

Enfin en 2017 la BULAC a reçu sa première visite de l'inspecteur santé et sécurité au travail.

Marie-Lise TSAGOURIA propose ensuite à Benjamin GUICHARD de présenter les grandes tendances en matière de développement des collections.

On constate un tassement des dépenses d'acquisitions des documents écrits et en langues non occidentales. Cela s'explique par le renouvellement des équipes et le traitement des encours de catalogage.

La politique documentaire donne priorité aux acquisitions en langues orientales. Le taux d'acquisition en langue vernaculaire s'établit à 55 %. Les acquisitions sont en hausse dans le domaine asiatique et en baisse dans le domaine balkanique.

En ce qui concerne les ressources électroniques, on peut signaler l'achat d'une riche base de films. Des négociations ont eu lieu avec l'éditeur chinois CNKI pour l'acquisition de modules supplémentaires.

Alain PEYRAUBE souhaite connaître le coût induit pour ces modules. Benjamin GUICHARD l'estime à 60 000 €.

Stéphane FEUILLAS s'interroge sur le projet *CrossAsia* et la place que pourrait prendre le Collège de France dans ce projet.

*CrossAsia* est un projet de portail internet offrant l'accès aux ressources imprimées et électroniques concernant les études asiatiques. Le projet a été monté par la *Staatsbibliothek zu Berlin*. Benjamin GUICHARD souligne qu'aujourd'hui, en Allemagne, l'accès à ces ressources se fait à partir de licences nationales. L'adhésion à *CrossAsia* permettrait d'avoir accès à des licences européennes et de s'ouvrir à l'ensemble des ressources asiatiques.

Le Collège de France a donc contacté la BULAC dont le statut est plus propice pour répondre à ce type de projets.

Stéphane FEUILLAS s'interroge sur le degré de confiance à accorder à ce projet.

Benjamin GUICHARD répond qu'à ce stade il n'a que 15 jours et qu'il convient de le laisser mûrir.

Puis Marie-Lise TSAGOURIA revient sur l'achèvement de deux chantiers : la conversion rétrospective des fichiers persans et chinois. La conversion des fichiers arabe et japonais est en cours.

Marie-Lise TSAGOURIA présente ensuite rapidement les missions du pôle Flux et données.

Thierry KOUAMÉ s'étonne de la proportion importante des dons qui représentent un tiers des entrées de documents.

Marie-Lise TSAGOURIA confirme ce chiffre. En général ces dons proviennent d'universitaires. Benjamin GUICHARD complète en précisant que beaucoup de petits dons sont effectués par des chercheurs qui reviennent du terrain et qui ont acheté sur place des éditions à tirage limité.

Marie-Lise TSAGOURIA met ensuite l'accent sur l'importance de l'activité du pôle Conservation malgré le peu de visibilité qu'elle peut avoir de l'extérieur. En 2017 une importante opération de dépoussiérage a eu lieu. Les chantiers de reliure des thèses et des monographies se sont poursuivis.

On aborde ensuite l'activité du pôle Médiation qui est à l'interface entre les collections et le public.

En 2017 le nombre de lecteurs a augmenté, le nombre de prêts a légèrement diminué.

Le nombre des fréquentants venant de Paris 7, de Paris 1 de l'INALCO, du CNRS a augmenté. En revanche on constate une légère diminution des fréquentants venant de Paris 3, de LEPHE, de l'EHESS.

Une différenciation des fréquentants entre la semaine et le samedi est perceptible. Le samedi la part des étudiants de l'INALCO baisse alors que celle des étudiants d'Ile-de-France croît.

Le service de réservation de place est de plus en plus utilisé.

Sophie MAZENS demande si cela est lié à une meilleure connaissance de l'outil.

Émile PAGE le confirme.

Simone BONNAFOUS s'interroge sur les réservations effectuées mais non honorées.

Emile PAGE évoque les mesures prises pour lutter contre ce phénomène comme la réduction de moitié de la durée des réservations. La possibilité de réserver des salles de groupe est par ailleurs de mieux en mieux connue par les enseignants chercheurs.

Simone BONNAFOUS demande si les carrels de nuit sont fermés le jour.

Marie-Lise TSAGOURIA indique que la réservation court sur 24 heures.

Simone BONNAFOUS remercie pour cette présentation complète et demande s'il y a des questions.

Anne-Marie FRITZINGER souhaite connaître les tendances de fréquentation des étudiants des universités d'Ile-de-France hors GIP.

Émile PAGE précise que les plus gros utilisateurs hors GIP sont Paris 5 et 6, Créteil, Marne-la-Vallée, Orsay, les classes préparatoires et d'autres établissements comme les écoles privées de commerce et de santé.

Marie-Lise TSAGOURIA évoque le fait que certains habitent à côté de leur université mais viennent quand même à la BULAC dont les horaires et/ou les locaux sont plus confortables.

François-Joseph RUGGIU est sensible à la proposition de placer des encadrés en tête de chaque chapitre du rapport d'activité. Il convient de garder ce rapport riche, scandé par des objectifs très clairs.

Jacques BERCHON observe que les réseaux sociaux ont une incidence faible sur la bibliothèque et son fonctionnement.

Benjamin GUICHARD répond qu'en effet il est rare qu'il y ait un lien de cause à effet entre le succès d'un événement sur les réseaux sociaux et la présence physique sur l'événement.

Simone BONNAFOUS met l'accent sur la jeunesse de l'équipe qui travaille à la BULAC.

*Elle met ensuite au vote le rapport d'activité qui est adopté à l'unanimité.*

#### 4. PRÉSENTATION DU BILAN SOCIAL AU 31 DÉCEMBRE 2017

---

Olivier HENRION présente le bilan social 2017. Il s'agit d'une photographie de la population travaillant à la BULAC au 31 décembre.

Ce bilan comprend 2 parties : le statut et la typologie des situations individuelles.

Le plafond d'emploi sur le titre 2 s'établit à 56 ETP pour l'État et 1 ETP pour le CNRS. Le plafond d'emploi sur le titre 3 est de 28 ETP. Par ailleurs il y a 9,5 ETP hors plafond.

Au 31 décembre, on comptait 115 personnes physiques pour 95 ETP. La répartition s'établissait à 20 % de contractuels à durée déterminée, 60 % de fonctionnaires et contractuels à durée indéterminée et 20 % de hors plafond.

Le taux d'encadrement est de 48 % représenté par les personnels de catégorie A et A+.

82 % des personnels relèvent de la filière bibliothèque, 13 % de la filière technique et 5 % de la filière administrative.

La moyenne d'âge est de 40 ans, ce qui est relativement jeune.

En ce qui concerne les situations individuelles, 12 agents sont à temps incomplet, 4 à temps partiel.

La masse salariale s'établit à 2,7 M€ pour le rectorat et 1,4 M€ pour le GIP.

51 % des agents ont bénéficié d'un congé maladie. Il y a eu 3 congés parentaux et 2 accidents du travail.

En 2017, 25 agents ont quitté la BULAC et 29 l'ont rejointe.

On a compté une promotion sur liste d'aptitude (changement de corps) et 3 agents ont été lauréats d'un concours.

Enfin 129 agents ont bénéficié d'une formation.

## 5. BUDGET RECTIFIÉ N°1 2018

---

Marie-Lise TSAGOURIA attire l'attention de l'assemblée sur le point 2 de la note de présentation qui porte sur l'aménagement de la pointe sud ouest du Pôle des langues et civilisations. France-Domaine a accepté la demande conjointe de l'INALCO et de la BULAC pour utiliser ce local de 200 m<sup>2</sup>. Le coût de l'aménagement est estimé à 400 000 € dont 200 000 € pour la BULAC, inscrits en autorisations d'engagement.

*Simone BONNAFOUS met le budget rectifié n°1 au vote. Il est adopté à l'unanimité.*

## 6. ENQUÊTE DE SATISFACTION AUPRÈS DES PUBLICS (NOVEMBRE 2017) : PREMIERS RÉSULTATS

---

Simone BONNAFOUS observe qu'il n'y a pas de synthèse dans le dossier.

Émile PAGE indique que le dépouillement n'est pas terminé. Il s'agit déjà de la troisième enquête de ce type. L'objectif est d'analyser par profils les pratiques et le niveau de satisfaction des lecteurs.

Émile PAGE donne quelques aperçus succincts des premiers résultats de l'enquête. 1 205 questionnaires ont été retirés, 1 089 réponses ont été reçues. On peut noter cette année une surreprésentation des étudiants en langues orientales qui représentent 59 % des répondants alors qu'ils sont 49 % des fréquentants.

Le taux général de satisfaction s'élève à 57 %.

L'insatisfaction porte sur l'ouverture de la BULAC à tous les lecteurs, au manque de place qui en résulte et à l'environnement de travail comme les problèmes de température en salle de lecture.

Alain PEYRAUBE souhaite savoir si d'autres raisons d'insatisfaction sont évoquées.

Émile PAGE précise que parmi les points négatifs sont relevés le délai d'arrivée des nouveautés et l'accès au réseau internet puisqu'il n'y a pas de wifi à la BULAC.

Marie-Lise TSAGOURIA conclut en rappelant que le rapport sera envoyé aux membres de l'assemblée générale.

## 7. NOUVEAUX SERVICES ET NOUVELLES CATÉGORIES D'INSCRIPTION : MODIFICATION DU RÈGLEMENT PUBLIC

---

Simone BONNAFOUS précise que ce point est en lien avec la note sur l'évolution des catégories de lecteurs et de nouveaux services.

Marie-Lise TSAGOURIA indique que l'objectif de cette évolution est de faciliter l'accès aux places de lecture pour les étudiants intéressés par les collections de la BULAC en ouvrant les places du rez-de-chaussée aux étudiants en licence de sciences humaines et sociales. Les étudiants en sciences dures, santé et STAPS ne bénéficieront pas de cette possibilité.

Cette réforme s'appliquera à la rentrée universitaire 2018. Les contacts pris jusqu'à présent avec les présidents des universités concernées pour l'expliquer ont eu peu de retour, à l'exception de celui de Manuelle FRANCK, présidente de l'INALCO, qui est favorable à cette évolution.

Marie-Lise TSAGOURIA souligne que 200 places resteront non réservables toute la journée en mezzanine.

Simone BONNAFOUS observe que pour les étudiants en sciences dures et en santé de Paris 7, il s'agira d'une régression en termes de services accessibles mais que, si la fusion de Paris 7 avec Paris 5 se réalise, les étudiants en sciences humaines et sociales de cette dernière constitueront un apport conséquent.

Alain PEYRAUBE s'inquiète de l'accès des étudiants en sciences qui suivent aussi des cursus en langues orientales, notamment en chinois et en japonais.

Marie-Lise TSAGOURIA indique qu'ils auront toujours accès aux collections. Benjamin GUICHARD ajoute qu'ils auront aussi accès aux collections numériques à distance.

Simone BONNAFOUS observe que la BULAC est une bibliothèque très ouverte alors que c'est une des plus spécialisées sur Paris.

Marie-Lise TSAGOURIA indique que les réservations seront possibles en semaine de 10h à 18h. Les soirées et les samedis, comme la période d'été, resteront libres. Il s'agit de rester dans un fonctionnement souple permettant des ajustements.

Anne-Catherine FRITZINGER souligne que Sorbonne Université comprend l'évolution proposée. Elle attire l'attention sur l'identification des étudiants, l'Université Pierre et Marie Curie ayant réalisé une réforme sur les licences en développant les parcours pluridisciplinaires.

Marie-Lise TSAGOURIA précise que si les mentions sur les cartes d'université ne sont pas suffisamment explicites, on s'appuiera sur les certificats de scolarité.

Simone BONNAFOUS propose de passer au vote sur la modification du règlement intégrant les éléments de la note. L'article 19 est par ailleurs à supprimer.

*Le règlement ainsi modifié est adopté à l'unanimité.*

## **8. RENOUELEMENT DES CONVENTIONS DE DÉPÔT DE COLLECTIONS**

---

Marie-Lise TSAGOURIA rappelle que les collections à la BULAC sont soit cédées, soit déposées pour 6 ans. Il y a un peu de retard sur certains renouvellements de dépôt.

Les conventions proposent des reconductions avec quelques allègements techniques. L'EPHE et l'EHESS ont répondu et approuvé ces renouvellements.

Le troisième projet concerne l'EFEO, qui dépose des collections à la BULAC chaque année.

Les autres conventions seront examinées à la prochaine assemblée générale. Elles concernent Paris 7 et Paris 1.

*Simone BONNAFOUS met au vote le renouvellement de conventions avec l'EPHE, l'EHESS et l'EFEO, qui est adopté à l'unanimité.*

## **9. CONVENTIONS DE CESSION DES COLLECTIONS**

---

Les conventions de cession de collections seront présentées à la prochaine assemblée générale.

## **10. RENOUELEMENT DES CONVENTIONS**

---

### **10.1. OPENEDITION**

*Le renouvellement de la convention est adopté à l'unanimité.*

### **10.2. SNI/COMPASS (RESTAURATION D'ENTREPRISE)**

*Le renouvellement de la convention est adopté à l'unanimité.*

## **11. ADHÉSION À LA CONVENTION DE GROUPEMENT DE COMMANDES PERMANENT DE LA DIRECTION DES ACHATS DE L'ÉTAT**

---

Cette adhésion n'implique aucun engagement pour la BULAC. Il s'agit d'un groupement de commandes auquel il peut être ensuite fait appel selon les besoins.

*Cette adhésion est adoptée à l'unanimité.*

## 12. QUESTIONS DIVERSES

---

Aucune question diverse n'est relevée.

L'ordre du jour étant épuisé, Simone BONNAFOUS lève la séance à 11h50.